

Administration municipale · Rue de la Valle 19 · 2738 Court

032 497 71 10

contact@court.ch · www.court.ch

Heures d'ouverture:

Lundi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé
Mardi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 18 h 30
Mercredi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Jeudi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Vendredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé

JOURNAL COMMUNAL

N° 10 | NOVEMBRE 2021

MAIRIE

Au revoir...



Après quinze ans passés au sein de l'exécutif communal, dont huit à la Mairie, j'ai pris la décision de ne plus briguer un nouveau mandat.

Il faut avoir la sagesse de se retirer avant que la routine s'installe et porte ombrage au renouveau. Certes, les listes électorales sont de plus en plus restreintes. Cependant, un règne sans partage n'est pas signe d'encouragement pour la relève.

D'autre part, à la fin de la prochaine législature, j'atteindrai l'âge de la retraite. J'ai donc choisi de ne plus me représenter, afin d'éviter, le cas échéant, un changement de vie trop abrupt dans un peu plus de quatre ans.

Mes différents mandats, aux niveaux communal, régional et cantonal auront été riches en enseignements. Ils

m'auront notamment permis de bien comprendre le fonctionnement de nos institutions et de mesurer, par exemple, combien une décision du Grand Conseil peut impacter les communes.

Contrairement à l'échelon cantonal, où chaque décision est prise à l'issue d'un large débat partisan, au niveau communal, le débat est rarement politisé. Il n'en demeure pas moins qu'à chaque fois qu'un sujet sensible s'est invité à la table de l'exécutif, le débat s'est toujours déroulé dans un esprit démocratique digne de notre état de droit.

Il est désormais temps pour moi de prendre congé de la Municipalité et de tous ses acteurs. J'aimerais en premier lieu remercier le personnel pour son excellente collaboration et son travail de très grande qualité. Je souhaite à toutes et à tous plein succès pour leur avenir professionnel et personnel.

J'adresse également mes remerciements à mes collègues du Conseil municipal pour leur esprit constructif et leur engagement pour mener à bien les tâches dont ils portaient la responsabilité.

Je remercie enfin le bureau des Assemblées municipales, les différentes commissions, la Direction d'école et le corps enseignant, Madame Maryse Bueche, bibliothécaire passionnée et infatigable, le corps des sapeurs-pompiers qui veille en permanence à notre sécurité et finalement la population qui m'a accordé sa confiance durant toutes ces années.

Je souhaite plein succès aux futurs membres des autorités municipales et scolaires et beaucoup de plaisir dans l'accomplissement des tâches qui leur seront confiées.

*Jean-Luc Niederhauser
Député-Maire de Court*



Taux de participation aux élections



Les élections fédérales 2019 ont été particulièrement noires pour le Jura bernois. En effet, aucun candidat au Conseil national n'a obtenu de siège sous la coupole fédérale.

Suite à ce constat, l'Association de communes Jura bernois.Bienne (Jb.B) a mené une étude en vue d'améliorer la situation lors des prochaines élections fédérales de 2023. Le but de Jb.B n'est bien évidemment pas de teinter le débat politique, mais bien de mettre en lumière, de manière factuelle, ce qui a conduit à pareil résultat.

L'espace Jb.B englobe les territoires de Bienne et du Jura bernois, soit environ 110'000 habitants, dont 70 % de Romands.

Le taux de participation de l'ensemble de la Suisse s'est élevé à 45,1 %. Sur les dix arrondissements administratifs du

canton de Berne, Bern-Mittelland a enregistré le meilleur score avec un taux de participation de 52,3 % alors que le Jura bernois est arrivé en queue de classement avec un taux de 36,8 %. L'arrondissement de Bienne est arrivé avant-dernier avec un taux de participation de 38,8 %.

En réalisant un score tel que Bern-Mittelland (52,3 %), Frutigen-Niedersimmental (51,5 %), ou encore Ober- simmental-Saanen (50,7 %), l'espace Jb.B pourrait ambitionner de décrocher entre deux à trois sièges au Conseil national. Les populations de Bienne et du Jura bernois sont donc seules responsables de leur absence sous la coupole fédérale.

Fort de ce constat, le Conseil municipal ne peut qu'encourager la population à voter. Notre région doit faire entendre sa voix à tous les échelons de notre pays quelle que soit sa tendance politique.

Le dernier Député du Jura bernois ayant siégé sous la coupole fédérale a réussi, par voie de motion, à faire modifier la loi en faveur de la formation des apprentis. Auparavant, durant une période de crise économique, les entreprises devaient soit faire chômer les formateurs et trouver une solution pour les apprentis, soit continuer à supporter elles-mêmes les charges salariales malgré une période financièrement difficile. Aujourd'hui, elles touchent les indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT) pour les formateurs, afin de garantir coûte que coûte la formation. Ceci démontre toute l'importance de défendre les spécificités d'une région, notamment dans le cas présent en matière de formation duale.

Donnons-nous les moyens de nous faire entendre, votons !

*Jean-Luc Niederhauser
Député-Maire de Court*

ŒUVRES SOCIALES

Association « Résiste »



L'association interjurassienne de prévention du suicide « Résiste » s'active dans le Jura bernois et le canton du Jura. Elle vise à moyen et à long terme une diminution des tentatives de suicide et du taux de mortalité par suicide dans notre région. Par le biais de diverses actions, elle s'adresse avant tout à l'entourage des personnes suicidaires ou suicidées.

« Résiste » ne se substitue pas aux professionnels ; elle oriente les personnes suicidaires vers des intervenants compétents. Elle offre un soutien approprié à l'entourage, organise des formations ou des actions de sensibilisation auprès d'un large public. L'isolement, la précarité, des pertes financières ou humaines peuvent déstabiliser une personne et constituent des facteurs de risque suicidaire.

« Résiste » peut apporter quelques pistes pour garder le cap de notre santé psychique. La problématique du suicide est difficile à aborder, souvent encore taboue ou évitée. « Résiste » souhaite pouvoir vous soutenir dans vos efforts. Pour vous ou pour vos proches.

*Anne Freudiger
Conseillère municipale en charge du
dicastère des œuvres sociales*



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Panneaux de signalisation de Chaluet

Prévue de longue date mais retardée par les travaux de finition de la Transjurane et la pandémie COVID-19, la pose des trois panneaux de signalisation à Chaluet s'est effectuée ce printemps. Deux panneaux sont installés au rond-point de la zone industrielle. Le troisième est posé à la bifurcation Chaluet - Gännsbrunnen.



Les tableaux sont composés de plaquettes amovibles. Chaque plaquette peut être changée ou modifiée selon les souhaits. De nouvelles entreprises peuvent également être ajoutées selon les besoins.

*Claude Bérout
Conseiller municipal
en charge du dicastère
de la sécurité routière*

Prochaine Assemblée municipale

Quand ? Lundi 6 décembre 2021, à 20 heures

Où ? Halle de gymnastique

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de Christelle Neukomm, nouvelle Administratrice des finances
2. Discuter et approuver des modifications de l'article 3 alinéa 1 et des annexes I et II du règlement sur le statut du personnel et les traitements
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 130'000.00 relatif à la révision totale du plan d'aménagement local (PAL)
4. Discuter et approuver le budget 2022, la quotité d'impôt et la taxe immobilière
5. Elire l'organe de vérification des comptes pour la période 2022-2025
6. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
7. Bilan de la législature 2018-2021
8. Communications du Conseil municipal
9. Divers

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel communal

DÉPART EN RETRAITE DE MONIQUE HORISBERGER

Après plus de 17 années au service de la Municipalité de Court au poste d'Administratrice des finances, Madame Monique Horisberger est entrée, le 10 novembre dernier, dans une nouvelle et belle étape de vie : celle de la retraite.

Nous adressons ici à Madame Horisberger nos vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

ARRIVÉES DE CHRISTELLE NEUKOMM ET NOLAN GRAN

Madame Christelle Neukomm, nouvelle Administratrice des finances, est entrée en fonction au 1^{er} septembre 2021 et a pu collaborer durant quelques semaines avec Madame Horisberger, ancienne titulaire du poste. À noter que Madame Neukomm assume également la responsabilité de l'agence AVS Court-Sorvilier.

Monsieur Nolan Gran, nouvel apprenti agent d'exploitation, est quant à lui entré en fonction au 1^{er} août 2021. Monsieur Nicolas Fleury, ancien apprenti, a réussi son CFC au mois de juin 2021 et a été très rapidement engagé comme concierge auprès de la Municipalité de Saint-Imier. Nous profitons ici de le féliciter pour son engagement.

Nous souhaitons à Christelle Neukomm et à Nolan Gran une cordiale bienvenue au sein de l'équipe du personnel municipal.

*Bastien Eschmann,
Secrétaire municipal*



La Municipalité de Court, ses autorités et son personnel, tiennent à remercier chaleureusement Madame Horisberger pour son engagement sans faille durant toutes ces années.

AFFAIRES CULTURELLES

Avenir de la bibliothèque



*Johanna Aebischer,
nouvelle responsable
de la bibliothèque*

À la suite du sondage réalisé auprès de la population, le Conseil municipal a décidé de maintenir la bibliothèque municipale tout en lui apportant quelques changements (fusion des répertoires des bibliothèques municipale et scolaire ; informatisation de la gestion de la bibliothèque, réflexion quant au local, etc.).

Le poste de responsable de la bibliothèque a été mis au concours jusqu'au 15 octobre 2021. Durant ce délai, 22 personnes ont présenté leur candidature. Cinq d'entre elles ont été auditionnées. Au terme de la procédure de recrutement, le Conseil municipal a nommé Ma-

dame Johanna Aebischer de Belprahon. Cette dernière entrera officiellement en fonction à compter du 1^{er} janvier 2022.

Nous profitons de remercier chaleureusement Madame Maryse Bueche pour son travail accompli au sein de notre bibliothèque pendant plus de 20 ans et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.



*Nathalie Schranz
Conseillère municipale en charge du
dicastère des affaires culturelles*

Marché artisanal

Il y a cinq ans déjà qu'un petit groupe de bénévoles organise le marché mensuel artisanal de Court. Cette initiative citoyenne est née de l'impulsion donnée par le film de Cyril Dion «DEMAI» (2015) et de la volonté commune d'un petit groupe de montrer l'artisanat de notre région, ainsi que de créer un endroit servant de «fenêtre» aux différents artistes, artisans, producteurs, associations de notre région.

Au fil des mois et des années, notre petit marché hors-ordinaire est devenu un lieu convivial, avec un esprit place du village où les gens se rencontrent et échangent. Il offre la possibilité de rencontrer des passionnés et d'enrichir notre connaissance de notre région.

Ce marché est dans un esprit permacole. Il se veut accessible à tous car chacun donne ce qu'il veut pour exposer et à chaque édition, on y trouve une gratifieria ou chacun peut farfouiller et repartir avec des objets gratuits.

Tous les bénéfices que l'on fait servent à améliorer le marché (achat d'un abri cantine, achats de tables et de bancs, achat d'une cabane de rangement pour stocker notre matériel, paiements des affiches, des flyers, des banderoles, des autorisations de l'électricité etc.).

Cette année, chaque édition a été accompagnée d'artistes musicaux, pour notre plus grand plaisir et nous les remercions chaleureusement.

Le comité est bénévole et reste stable à 90 % depuis sa création. Il est constitué de Sacha Jabas, Loïc Guémené, Marlise Soltermann, Mélanie Walliser-Stevens, Lyne Boillat et Désirée Marti.

En cinq ans, nous avons rencontré plus de 70 exposants différents. Certains viennent régulièrement, d'autres selon les saisons ou leur disponibilité.



Ce marché est possible grâce à la générosité de la Bourgeoisie de Court et au Club de pétanque que nous gratifions d'un énorme MERCI. Ils nous accueillent gratuitement sur leur terrain.

On nous a souvent reproché de ne pas nous être installés plus au centre du village mais malheureusement, il n'y a pas, dans le village, un seul endroit où l'on trouve :

- Accès à l'eau et aux WC
- Accès à l'électricité
- Places de parking suffisantes
- Sécurité pour les enfants
- Possibilité de faire du feu
- Possibilité d'avoir de la musique sans déranger l'entourage
- Et aussi un respect de non-concurrence avec les commerçants du village
- Un cadre magique où les chamois nous visitent régulièrement.

Nous sommes motivés à vous rencontrer en 2022. Les dates apparaîtront ultérieurement. D'ici là, nous vous souhaitons un bel hiver et vous remercions tous et toutes de votre soutien.

*Pour le comité d'organisation
Désirée Marti*

SOCIÉTÉS LOCALES

La Société d'ornithologie fête ses 75 ans



L'assemblée constitutive de la Société d'ornithologie s'est déroulée le 18 mars 1946 en présence de 21 personnes. À l'époque, le comité était composé de Messieurs Jean Bigler (président), Arthur Trostel, Albert Gygax, Charles Broquet et Fritz Soltermann. Quatre présidents se sont succédés à la tête de cette société, à savoir Messieurs Jean Bigler, Jean Wyss, Charles Kobel et Urs Burkhalter.

La Société d'ornithologie organise des expositions de lapins, volailles et oiseaux de parc. Pour avoir la chance d'exposer un



animal, il faut être affilié à l'association «Petits animaux Suisse». Les bêtes sont jugées et notées sur 100 points. En 1973 à Zurich, un membre de la Société d'ornithologie de Court, Monsieur Georges Kupferschmied, est devenu champion d'Europe avec un petit-gris suisse !

Madame Pierrette Burkhalter et Messieurs Urs Burkhalter (président), David Carnal, Jean-Luc Marchand, Nicolas Wirth composent le comité actuel. À l'heure d'écrire ces quelques lignes, ils préparent d'arrache-pied l'exposition et une partie officielle pour le 75^e anniversaire. Environ 300 animaux seront présentés à cette occasion. Toute per-



sonne intéressée à devenir membre de la Société d'ornithologie peut contacter le président au numéro 079 256 38 48.

Au nom de la Municipalité de Court, je leur souhaite plein succès pour les années à venir.

*Nathalie Schranz
Conseillère municipale en charge du
dicastère des affaires culturelles*

Info-Entraide BE

« On est plus fort à plusieurs pour surmonter de mêmes maux ou mêmes phobies. »

Cette phrase résume bien le principe sur lequel se base l'association Info-Entraide BE. Celle-ci, avec une antenne francophone à Bienne, est répartie dans quatre villes du canton, avec Berne, Thoune et Berthoud.

La création de groupes d'entraide est placée sous la responsabilité de Madame Corinne Ruggiero, responsable présente sur le site de Bienne.

Après la mise en place et la coordination d'un ensemble de personnes vivant une même expérience, le groupe devient indépendant et s'autogère en fixant la fréquence, ainsi que le lieu des rendez-vous.

Les thématiques abordées en ce moment sont par exemple le cancer vécu par l'entourage, le surpoids ou les relations toxiques. À mentionner que les sujets concernant les mala-

dies psychiques sont en forte augmentation depuis 2020.

Les personnes parlent de leur ressenti, des épreuves qu'elles traversent ou qu'elles vivent au quotidien. D'autres exposent leurs attentes ou leurs besoins. Chacun peut se retrouver dans les paroles du voisin, apportant ainsi la force d'un soutien mutuel, dans un climat de bienveillance.

Une grande confidentialité est exigée des participants et l'anonymat est de mise. D'autre part, la gratuité permet à tout un chacun de profiter de ces moments de partage.

Pour de plus amples informations : www.infoentraide-be.ch/shbe/fr.html



Anne Freudiger
Conseillère municipale en charge du
dicastère des œuvres sociales

ENVIRONNEMENT

Biodiversité autour du temple de Court

BIODIVERSITÉ AUTOUR DU TEMPLE DE COURT

L'église a été construite en 1874 au pied d'un adret pentu à l'entrée ouest du village de Court. Le parvis aménagé à proximité est constitué d'un remblai de gravats, formant un sol maigre et filtrant. Une flore typique de prairie sèche s'est ainsi implantée au cours des ans, à l'abri des effets néfastes d'une agriculture intensive.

Depuis 2021, la paroisse s'engage à préserver ce site riche en espèces végétales le plus souvent rares et dignes de protection. Deux panneaux ont été installés pour informer le visiteur de la valeur de ce milieu atypique.

ORCHIDÉES SAUVAGES

Vous connaissez sans doute les orchidées ornementales qui s'achètent en pot. Mais ici, autour de l'église, il est possible d'en trouver à l'état sauvage, surtout en mai et en juin. Sept espèces ont déjà été observées. Pour se développer, leurs racines vivent en symbiose avec un champignon microscopique. Leur forme ou leur odeur attire les insectes qui les fécondent. Elles sont très sensibles aux engrais qui les ont fait disparaître à de nombreux endroits. Toutes les espèces sont légalement protégées en Suisse.

L'Orchis pyramidal et l'Ophrys abeille figurent parmi les plus belles orchidées observées sur le site



(aquarelles, J.-C Gerber)

PLANTES DE PRAIRIES SÈCHES

De nombreuses espèces croissant sur ces sols secs et pauvres s'épanouissent ici : primevère du printemps, sauge des prés, thym serpolet, centaurée jacée, gentiane ciliée..., pour ne citer que les plus spectaculaires.

lome de Bloxam, très rarement observé le long de la chaîne jurassienne, et de différents hygrophores. À l'image des orchidées ou des papillons, ils font office d'excellents bio-indicateurs de la qualité de notre environnement. Ils sont, en effet, très sensibles aux engrais azotés et phosphorés qui modifient l'aspect naturel des sols qu'ils apprécient.

La prairie de fauche située derrière l'église affiche également une grande diversité, grâce à une exposition favorable plein sud et un entretien adéquat – pas de fumure, une seule fauche annuelle après le 1^{er} juillet. Les nombreux papillons observés, dont le typique Demi-Deuil, attestent de la valeur écologique de ce talus séchard, sans doute le plus riche de Court en milieu bâti.

UNE MENACE POUR LA FLORE

La flore sauvage est menacée par un cotonéaster introduit dans le cimetière et qui se propage sur le parvis de l'église.

DES CHAMPIGNONS SUR LA LISTE ROUGE

Plusieurs espèces de champignons liées aux prairies maigres figurent sur la Liste rouge des champignons menacés en Suisse. Il s'agit notamment de l'ento-

Jean-Claude Gerber

Sur proposition de Monsieur Bernard Leuenberger,
Conseiller municipal en charge du dicastère
de l'environnement

Gauche : Le Demi-Deuil, un papillon typique des prairies maigres exploitées extensivement, vole dans le talus derrière l'église.



Droite : L'Entolome de Bloxam, qui pousse sur le parvis de l'église, figure sur la Liste Rouge des champignons en danger d'extinction.

Rénovation partielle du petit collège



Lors de ce dernier semestre, les activités de rénovation partielle du petit collège suivent leur cours. Les troisièmes toilettes ont complétement été assainies, des meubles adéquats ont été installés dans une salle de classe et les deux grandes fenêtres des corridors ont été changées et remplacées par des fenêtres avec du verre sécurisé selon les normes en vigueur.

Daniel Bueche, Conseiller municipal en charge du dicastère des infrastructures



TRAVAUX PUBLICS

Travaux « Sous-Graitery », « route de Chaluet » et « chemin de la Nancoran »

Suite à l'approbation du crédit d'engagement de CHF 2'500'000.00 en votation populaire du 13 juin 2021, les travaux ont pu débuter fin août 2021 dans le secteur qui relie « Sous-Graitery » à la « route de Chaluet ». Les travaux ont consisté à la réfection des canalisations, la pose d'une nouvelle chambre étanche pour les eaux usées, la pose de pavés et bordures, ainsi que la pose d'une première couche de bitume. À noter que dans le secteur « chemin de la Nancoran », la première couche de bitume sera également posée cette année.

PROCHAINES ÉTAPES

Durant l'hiver et si la météo le permet, le projet va se poursuivre par des travaux d'assainissement des canalisations



Le pont surplombant le ruisseau de Chaluet sera assaini.



des eaux usées. Dès les beaux jours, les travaux débuteront à « Sous-Graitery », puis à la « route de Chaluet ». Si tout se déroule comme prévu, les travaux seront terminés à fin novembre 2022.

Les séances de chantier ont lieu tous les mercredis matins à 8 heures mais il peut arriver qu'une séance ou l'autre soit

reportée à un autre jour. Pour toute question en lien avec ces travaux, je me tiens à disposition au numéro 079 215 43 65.

*Bernard Leuenberger
Conseiller municipal
en charge du dicastère
des travaux publics*



Pose de nouvelles bordures avant la première couche de bitume



Nouvelle chambre étanche pour les eaux usées

Tournés vers l'avenir avec un projet de chauffage à distance à bois



En date du 26 octobre dernier, un questionnaire a été envoyé aux propriétaires d'immeubles sis dans l'ensemble bâti de notre village au sujet d'un projet de réseau de chauffage à distance à bois. Les fermes et maisons trop distantes du village n'ont pas été prises en considération. L'objectif principal de ce questionnaire est de cerner l'avis des différents propriétaires d'immeubles et de pouvoir réaliser une cartographie de notre village quant aux besoins actuels et futurs des potentiels consommateurs.

Cette cartographie devrait permettre de se rendre compte de l'emplacement idéal ou des emplacements idéaux pour la construction d'une chaufferie à bois déchiqueté. Cette cartographie devrait également pouvoir aider les autorités et le bureau d'ingénieur à réfléchir à une possible extension du réseau dans les décennies qui suivent.

En février de cette année, le Conseil municipal avait organisé une rencontre avec le Conseiller en énergie pour le Jura bernois, Monsieur Jean-Luc Juvet. Tout un catalogue de questions lui avait été soumis afin de cerner au mieux le potentiel et l'avenir énergétique de notre localité. Tous les systèmes de production d'énergie avaient été passés en revue. Deux éléments importants pour les propriétaires d'immeubles en sont aussi ressortis. Les chauffages électriques doivent être démantelés et remplacés dans les 20 ans depuis l'entrée en vigueur en 2012 de la Loi cantonale sur l'énergie. Ils devront donc disparaître jusqu'en 2032. Concernant les chauffages à mazout, le canton de Berne, contrairement à d'autres cantons, n'a pas encore inscrit de disposition interdisant les

installations de chauffage alimentées aux énergies fossiles dans sa législation. Une telle interdiction devrait néanmoins entrer en vigueur dans les prochaines années. Il faut préciser que par « interdiction », il faut entendre l'impossibilité pour un propriétaire de remplacer son installation de chauffage par un chauffage à mazout, à moins qu'il puisse être prouvé que le bâtiment en question ne gaspille pas d'énergie (bonne isolation par exemple). Monsieur Juvet nous avait également précisé que la Confédération avait publié sa stratégie climatique 2050. L'objectif de la Confédération pour 2050 est de voir disparaître les énergies fossiles dans les bâtiments (chauffage).

Cette approche concernant l'avenir énergétique est absolument en phase avec la situation mondiale actuelle concernant les énergies. Sans être trop visionnaire, il est à penser que dans quelques années, l'on raccordera la construction d'un nouveau bâtiment respectivement la rénovation d'un bâtiment à un réseau de chauffage à distance comme on le fait aujourd'hui pour l'eau potable et pour l'évacuation des eaux.

Le Conseil municipal remercie par avance les propriétaires d'immeubles concernés pour leur aide participative à l'étude de ce magnifique projet tourné vers l'avenir.

Daniel Bueche, Conseiller municipal en charge du dicastère des infrastructures

NB : Le bureau d'ingénieur mandaté par le Conseil municipal est la société Masai Conseils SA située à Cernier (NE).

Espace libre SA : notre nouveau partenaire en urbanisme



Dans le contexte déjà évoqué dans les précédentes éditions de ce journal, la Municipalité de Court s'active à la révision de son plan d'aménagement local (PAL). Suite à un appel d'offres auprès de bureaux d'urbanistes, le choix de la commune s'est porté sur le bureau « Espace libre SA ».

Directeur de cette nouvelle société fondée au printemps 2020, Roland Broquet dispose d'une expérience de plus de vingt ans dans le domaine de l'aménagement du territoire. Ayant mené plus d'une trentaine de processus de révision de PAL et plus d'une vingtaine de projets de planification de détail tels que des plans spéciaux et plans de

quartier dans plusieurs cantons romands, Monsieur Broquet est particulièrement motivé à nous accompagner avec les domaines de compétence suivants :

- appui et conseils au maître d'ouvrage (expertise, identification des besoins et aide au projet) ;
- mise en place et animation de processus de communication et participation ;
- élaboration des instruments de planification territoriale et suivi de procédure ;
- coordination environnementale (études d'impact) et des mobilités ;
- planification touristique.

Avec son nouveau partenaire, la Municipalité peut dorénavant poursuivre ses travaux de planification afin de pouvoir relever les défis futurs de l'évolution de son territoire.

*Jacques Frei
Conseiller municipal en charge du dicastère de l'urbanisme*

www.espacelibre.ch



*Roland Broquet,
géographe UNINE –
urbaniste FSU*

Point de rencontre d'urgence



Le canton de Berne, en collaboration avec l'Office fédéral de la protection de la population, a élaboré une planification cantonale portant sur les points de rencontre d'urgence (PRU).

Le canton a prévu 256 PRU dont 17 points dans le Jura bernois. La commune de Court a été définie comme PRU parmi les 40 communes du Jura bernois.

En cas de crise grave et d'indisponibilité d'infrastructures, comme cela pourrait être le cas après une panne d'électricité à grande échelle, une panne de téléphone, ces PRU pourraient être utilisés, dans les communes, pour répondre aux besoins de la population locale et servir de stations téléphoniques de secours. Il permettrait aussi d'informer la population sur la situation du moment et son évolution.

Chaque PRU recevra du matériel sanitaire, un groupe électrogène, un appareil téléphonique POLYCOM, des projecteurs et des lampes de poches et matériel divers. Ceci permettra de répondre aux premiers besoins de la population.



Ce projet sera initialisé en 2022 en collaboration avec l'Office cantonal de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM).

*Claude Bérout
Conseiller municipal en charge du dicastère de la protection de la population*

AGENDA

Agenda local

2021

1 ^{er} – 24 décembre	Fenêtres de l'Avent (Unicomart)
6 décembre	Assemblée municipale
6 décembre	Saint-Nicolas sur le préau de l'école
9 décembre	Ouverture des prélocactions pour la saison théâtrale 2022

2022

15 – 16 janvier	Snowcross de la Binz (date de remplacement: 22 – 23 janvier 2021)
18 – 20 février	Soirées théâtrales du GTC
25 – 27 février	Soirées théâtrales du GTC
3 – 5 mars	Soirées théâtrales du GTC
9 avril	Concert du Jodleur-Club Jura-Rösli
16 avril	Concert du Jodleur-Club Jura-Rösli
27 juin	Assemblée municipale

Plus de détails sur www.court.ch.

Nouvel équipement des pompiers



Après l'acquisition d'un nouveau véhicule de première intervention et le remplacement du matériel indispensable contenu dans le véhicule, le Conseil municipal a accordé un crédit d'investissement de plus de CHF 40'000.00 pour l'achat de nouvelles tenues d'intervention.

Les anciens équipements étant devenus fragiles, non remplaçables et surtout ne répondant plus aux nouvelles normes EN 469, il devenait indispensable de les changer.

Le nouveau matériel testé et proposé par l'état-major du corps des sapeurs-pompiers Montoz, aux couleurs de la commune de Court, équipera les 35 membres du corps dès le printemps prochain.



*Claude Bérout
Conseiller municipal en charge du dicastère de la protection de la population*

SOCIÉTÉS LOCALES

Succès pour la marche gourmande !



La fête du village n'ayant pas pu avoir lieu les deux dernières années (2020 et 2021), les sociétés du village se sont mobilisées pour organiser une manifestation cet automne.

En date du 25 septembre 2021, une marche gourmande a eu lieu à laquelle plus de 300 personnes ont pris part tout au long de la journée et ont pu déambuler dans les rues de notre village.

Tresse et café, assiette froide, soupe à la courge, friture, raclette, coup du milieu et jambon frites étaient au menu. Tout était délicieux et ce fût une vraie réussite. Je me suis laissée entendre dire qu'une prochaine édition serait la bienvenue...



Je profite de l'occasion, au nom du Conseil municipal, de remercier toutes les sociétés et personnes ayant pris part à cette organisation. L'attractivité de notre commune dépend également de vous et nous sommes fiers de votre engagement !

*Nathalie Schranz
Conseillère municipale en charge du dicastère des affaires culturelles*